

L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**Sixième réunion du sous-groupe Infrastructure et Gestion de l'Information d'APIRG
(IIM/SG6)**

(Nairobi, 31 juillet - 3 août 2023)

Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations en matière d'AIM, de CNS et de MET

WP 3.4A – Publication du volume III de l'eANP

(Présenté par le Secrétariat)

RÉSUMÉ
La présente note de travail fait le point sur les progrès réalisés dans l'élaboration du volume III de l'eANP et souligne le faible niveau de réaction des États sur l'examen du projet de document, résultant à très peu de confirmations du statut de planification et de mise en œuvre des éléments ASBU. La note propose ensuite des perspectives pour la finalisation et la publication du Volume III. Action attendu de la réunion au paragraphe 3
REFERENCE(S): <ul style="list-style-type: none">▪ Rapport de la 25^{ème} réunion d'APIRG▪ Rapport de la 5^{ème} réunion de sous-groupe IIM
Cette note de travail porte sur les objectifs stratégiques de l'OACI : B – Capacité et efficacité

1. INTRODUCTION

- 1.1 La cinquième réunion de l'IIM/SG tenue virtuellement du 26 au 29 juillet 2022, rappelant les résultats de la 24^{ème} réunion d'APIRG, qui a chargé les sous-groupes AAO et IIM d'identifier les éléments ASBU applicables dans la région, avait discuté et convenu des éléments ASBU applicables dans chacun des domaines AIM, MET et CNS, pour considération par la réunion d'APIRG.
- 1.2 La réunion avait ensuite demandé au secrétariat de finaliser le volume III de l'eANP, y compris les éléments ASBU applicables, pour soumission à la réunion d'APIRG.

2. DISCUSSIONS

- 2.1 La 25^{ème} réunion d'APIRG qui s'est tenue du 7 au 11 novembre 2022 à Kigali, au Rwanda, avait examiné le projet de volume III présenté par le Secrétariat, conformément à la *décision 24/30 d'APIRG/24* appelant à l'identification des éléments ASBU applicables et à la finalisation du volume III de l'eANP régional. La réunion avait demandé aux Etats d'examiner le projet de document, une fois diffusé, et de fournir leurs commentaires au Secrétariat, pour consolidation en vue de l'approbation formelle ultérieure.
- 2.2 Le Secrétariat a diffusé le projet de Volume III par la lettre aux Etats *T 17/5.1 - 0041 datée du 20 janvier 2023*, invitant les États à examiner le document et à fournir leurs contributions et commentaires jusqu'au 31 mars 2023. Des commentaires ont été reçus de très peu d'États; Toutefois, un État a proposé des changements importants au format des tableaux ainsi qu'à l'étendue des éléments ASBU applicables.
- 2.3 La réunion se souviendrait que l'applicabilité des éléments ASBU a résulté d'une évaluation fondée sur le performance qui a conduit à l'identification des priorités régionales. En outre, les éléments ASBU essentiels en lien direct avec les normes et pratiques recommandées (SARP) ont été considérés comme s'appliquant systématiquement à la région. Considérant les récentes délibérations d'APIRG sur la question, la réunion pourrait charger le Secrétariat de mener une coordination spécifique avec l'État concerné pour discuter des contributions faites, en tenant compte du consensus régional atteint sur les éléments ASBU applicables.
- 2.4 La Partie 4 – *Suivi de la performance du Système de navigation aérienne de la région* – du Volume III de l'eANP vise à suivre les progrès de mise en œuvre régionale. À cette fin, des tableaux sont inclus pour chacun des domaines AOP, ATM/SAR, CNS, AIM et MET, afin de capturer l'état de mise en œuvre des éléments ASBU applicables par les États. En diffusant le projet de volume III aux États, il était attendu qu'ils renseignent au moins ces tableaux comme base de référence. Compte tenu du peu de retours reçus jusqu'à présent par le Secrétariat, la réunion pourrait exhorter les États à confirmer leur état de mise en œuvre des éléments ASBU applicables dans le projet de Volume III afin de permettre au Secrétariat de le consolider pour publication.

3. ACTIONS ATTENDUS DE LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
 - a) prendre note des renseignements fournis dans la présente note ;
 - b) rappeler la *décision 25/29 d'APIRG/25 : Finalisation de l'eANP régional*, à l'attention de la prochaine réunion d'APIRG, pour exhorter les États à confirmer leur statut de mise en œuvre des éléments ASBU applicables dans le projet de volume III de l'eANP.

----- FIN -----